



# POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

## PARC ANIMALIER DE SAINTE-CROIX



### L'AVENTURE DU DOMAINE DE SAINTE CROIX DÉBUTE EN 1980,

avec l'envie de Gérald Singer de partager sa passion des cervidés. Le Domaine est devenu en moins de 40 ans un parc comptant plus de 100 espèces vivantes. Nous avons poursuivi l'œuvre de notre père animés du même amour de la nature, ainsi que de notre désir de préserver la biodiversité et de protéger la nature.

### EN 2005,

les techniques d'éco-construction (Chaudière à granulés bois, Isolation en ouate de cellulose, récupération des eaux de pluie, toiture végétalisée...) ont été mises en œuvre pour notre bâtiment d'accueil, de même que la nouvelle salle de restauration.

### DEPUIS 2010,

il est possible de dormir dans le Parc, dans un des 18 hébergements écologiques conçus pour être au plus près des animaux, mais aussi de la nature à partir de matériaux et équipements choisis avec soin pour limiter leurs impacts environnementaux, notamment énergétiques. Nous souhaitons ainsi participer à un tourisme durable, convivial et respectueux de la nature.

### EN 2016,

un plan ambitieux de tri des déchets a été déployé avec succès sur le parc. Il nous a permis de réduire de plus de 50 % la quantité de déchets non recyclés, en impliquant l'ensemble de nos équipes, mais aussi nos visiteurs.

### EN 2017,

**notre nouveau projet a permis de toujours aller plus loin dans la mise en œuvre de nos valeurs :**

- travailler avec les entreprises locales,
- utiliser le bois que nous aimons tant, notamment le chêne de nos forêts locales, ou lorsque cela n'est pas possible du bois européen ou issu de récupération,
- assurer la mise en œuvre d'un chantier propre,
- déployer le chauffage bois dès que possible, de même que les panneaux solaires pour la production d'eau chaude

et enfin, poursuivre la reconversion d'une ancienne ferme avec des aménagements paysager permettant d'accueillir une grande biodiversité et un programme annuel de plantations.

## NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE SE POURSUIT DONC NATURELLEMENT EN 2018, ET AU-DELÀ EN PRIORITÉ SUR LES POINTS SUIVANTS :

1. Actions de conservation, notamment le soutien aux programmes de la conservation et de la restauration de la biodiversité.

2. Formation de l'ensemble de notre personnel aux enjeux environnementaux. Nous exigeons un engagement et une implication personnelle de nos collaborateurs.

3. Réduction des consommations énergétiques, et d'eau, par le choix d'équipements économes, par la limitation de consommation d'énergies fossiles, l'utilisation de véhicules électriques.

4. Sensibilisation et implication de nos visiteurs à ces mêmes enjeux.

5. Politique d'achats durables par la réduction du jetable, la valorisation des circuits de proximité, le choix de produits d'entretien Eco labellisés, activité agricole annexe certifiée AB, la non utilisation de produits phyto-sanitaires sur l'ensemble du site.

6. Gestion environnementale des déchets, prévention, réutilisation, et recyclage.

**NOUS NOUS ENGAGEONS À METTRE EN ŒUVRE CETTE POLITIQUE, À LA DIFFUSER AUPRÈS DE NOS ÉQUIPES, DE NOS PARTENAIRES, DE NOS PRESTATAIRES, ET BIEN ÉVIDEMMENT, DE NOS VISITEURS**

**Pierre et Laurent Singer**

Directeurs du Parc Animalier de Sainte-croix